



## Vente de dvd personnel sur internet

Par **Djmagicstef**, le **29/09/2008 à 16:58**

Bonjour, rnrnJe suis militaire de carrière et magicien par passion et j'ai crée un DVD explicatif à l'usage des magiciens de me tours et de mes techniques, j'aimerais savoir si j'ai le droit de vendre ce produit en sachant que je l'ai fait du début à la fin (écriture du scénario, tournage, post production, pressage) et que je possède les autorisations de diffusion des personnes présentes lors du tournage.rnrnquelles sont les démarches pour être en règle et pouvoir vendre se produit moi même sans passer par un producteur et de préférence via mon site web personnel.rnrnJ'espère avoir été clair dans ma question, en espérant que vous pourrez m'apporter des réponses...rnrnrespectueusementrnrnDjmagicstef